



Compte-rendu Conseil de quartier Prévert 8 novembre 2017

Collège Habitants :

Présents : M. ALAMAMY, Mme BOULARD, M. CIRODE, M. DESGRANGES, M. FRAIX, M. GARNIER, Mme LONDY, M. NEUT
Excusés/ Absents: M. DEVINAT, M. MICHOT, M. VALENTINO

Collège élus :

Présents : M. PERIDON (Vice-Président), Mme BREDAS, M. GUILBOT
Excusés/ Absents : M. HAMDANI, M. SAMINGO,

Administration : MME LACOMBE-CORDIER, MME BOYER

En début de réunion M. PERIDON fait un rappel sur le fonctionnement de la réunion des co-vice présidents et sur la construction des ordres du jour des conseils de quartier qui doivent être limités en nombre de points à traiter afin de laisser la place aux échanges constructifs sur les sujets.

Les membres du conseil de quartier, comme tous les habitants, sont invités à appeler directement les services techniques pour des signalements qui peuvent être traités entre deux conseils de quartiers (tel : 01 60 60 07 75).

L'annuaire des conseils de quartier a été remis à chaque membre présent à la réunion.

Le conseil de quartier habitant souhaite coopter Nicole Rousselot de l'entreprise *IPF Rénovation*, située ZAC de l'Ormeau, afin d'avoir une vision entreprise.

La mairie accepte.

A quand la prochaine visite du Maire dans le quartier ?

La prochaine visite du maire avec les membres du conseil de quartier Prévert se fera au printemps prochain. La date et le trajet seront déterminés en concertation avec le CQ.

Peut-on connaître l'état de l'avancement de la fibre optique ? Est-ce que c'est accessible à tous les opérateurs ?

Les habitants indiquent que sur le journal Rencontre, on nous propose de voir notre fournisseur mais la seule chose qui intéresse les fournisseurs c'est de récupérer des clients. Aussi, il est compliqué d'obtenir de vraies informations techniques (et non pas des informations commerciales)...

Le déploiement de la fibre dans le réseau souterrain a globalement déjà été effectué. 10109 logements en tout sur la commune sont raccordables et 2790 sont actuellement raccordés. Concernant l'installation aérienne via des poteaux ERDF, l'étude est terminée et la mise en œuvre sera effective au terme du 1^{er} semestre 2018, avec une avance de quelques mois sur le calendrier initial. Pour le moment SFR a le monopole mais les autres fournisseurs d'accès pourront intervenir d'ici peu. La mairie communiquera plus largement quand SFR aura mis à disposition le réseau aux autres opérateurs.

Point sur les projets liés aux pôles commerciaux :

- **Que devient le site de l'ancien Intermarché ?**

Tous les commerçants de la galerie sont maintenant partis donc le groupement des Mousquetaires, propriétaire du site, cherche à vendre le bâtiment et le parking.

- **Est-ce qu'il y'a des projets à la place de la pharmacie et de l'ancien boucher de la coupole? Est-ce que Lidl va s'agrandir en fonction de ses locaux ?**

Lidl n'a pas l'intention de partir. Une réflexion est en cours avec le propriétaire du centre commercial. Lidl analyse la situation des autres locaux pour éventuellement s'agrandir mais n'a pris, à ce jour, aucune décision.

Questions liées aux travaux du quartier « des deux Coupoles » :

- **Est-ce que l'aire de jeux du parc central va être déplacée ? Peut-on revoir l'entretien de l'aire de jeux. Il manque une balançoire depuis plusieurs mois ?**

L'aire de jeux va être supprimée durant les travaux de construction des habitations autour de la piscine et sera repositionnée à proximité les plus rapidement possible.

- **Quand débutent les travaux sur le site derrière la coupole ?**

La piscine ferme à partir du 22 décembre et rentre dans une phase de travaux jusqu'à fin 2019. Certains bassins seront peut être ouverts pour la rentrée des classes en septembre 2019.

Se pose la question de savoir si la piscine sera accessible aux personnes à mobilité réduite et si un « lève-personne » pour accéder aux bassins est prévu. Tout nouveau projet intègre la question de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite. La mairie se renseigne concernant le « lève-personne ».

Concernant les trois lots de programmes immobiliers :

- les travaux ont déjà commencé pour l'OPH avec la destruction de Trait d'Union.

- Icade devrait commencer les travaux au 1^{er} semestre 2018

- le permis de construire du 3ème promoteur, OGIC, est en cours d'instruction. La période de démarrage des travaux n'est donc pas encore connue.

- **Quel sera le cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite durant les travaux? Le cheminement rue Pablo Picasso, pour indiquer aux piétons de l'obligation de changer de trottoir afin de ne pas passer devant la zone de travaux de l'ancien site de trait d'union, est mal fait, peut-on y remédier ?**

Les cheminements situés derrière la piscine seront impactés durant les travaux et repositionnés par la suite.

Concernant la rue Pablo Picasso, le trottoir devant l'ancien Trait d'Union est neutralisé le temps des travaux de l'OPH. Le chantier devrait durer 18 mois. Les panneaux de signalisation ont été refixés sur le trottoir pour informer les piétons d'une traversée obligatoire vers le trottoir d'en face, notamment les personnes qui descendent du bus à l'arrêt Pablo Picasso. La taille d'une haie privative a été faite sur ce trottoir afin d'avoir un cheminement des piétons plus pratique. Les habitants signalent que le cheminement des personnes n'est pas respecté.

- **Peut-on prévoir, à l'avenir, un meilleur éclairage que celui actuel sur le site du parking derrière la poste ?**

Ce site est en phase travaux car il est sur l'emprise des programmes immobiliers.

- **A qui appartient le parking de l'APF ? En fonction de la réponse, peut-il être sécurisé pour le personnel et résident de l'APF ?**

La mairie nous demande de reporter cette question.

Questions diverses liées à la sécurité :

- **Recrudescence des motos et quad sur les routes de notre quartier, peut-on faire des contrôles ?**

Jusqu'à cet été, la police nationale avait instruction de ne pas intervenir pour ne pas risquer d'accident lors de courses poursuites. Aujourd'hui, c'est différent, la police nationale et la police municipale travaillent en commun et ont lancé des procédures sur Combs-la-Ville ainsi que sur des communes limitrophes. Des confiscations de quads et motos ont eu lieu.

La police a besoin d'un maximum d'informations pour poursuivre ses enquêtes. Un formulaire « dites stop aux nuisances des deux-roues » est disponible pour les habitants sur le site internet de la ville www.combs-la-ville.fr afin qu'ils puissent faire remonter des faits précis.

- **Peut-on imaginer un jour le retour de la police nationale ou gendarmerie dans notre ville ?**

Il s'agit d'une compétence de l'Etat et non des communes.

Notre commune dépend d'une zone de police et non de gendarmerie.

Il n'est pas prévu le retour d'un poste de police nationale sur la commune. Avoir un poste de police nécessite des agents présents dans les bureaux et l'idée est plutôt d'avoir des agents présents sur le terrain. Un travail de partenariat est mené entre la police nationale et la police municipale. Les agents de la police municipale sont des agents de constatation et les agents de la police nationale sont des agents d'investigations.

- **A ce jour, quel est l'effectif de la police municipale ?**

La PM dispose de 8 agents (un chef de poste, 2 responsables de brigade, 5 agents brigadiers) et 2 agents sont en cours recrutement ce qui amènera l'effectif à 10. Il y a aussi 4 ASVP (agent de surveillance de la voie publique).

La police municipale fonctionnera prochainement avec une amplitude horaire plus tardive.

Le déménagement de la police municipale est prévu début décembre dans les locaux de l'ancienne police nationale rue Pablo Picasso.

- **Avec l'armement de la police municipal, y'a-t-il une évolution de ses missions ?**

Les agents ne sont pas encore armés, les formations sont en cours, les délais dépendent du Préfet et de l'organisme formateur. Le fait qu'ils soient armés n'étend pas leurs compétences mais permet d'assurer la sécurité de la population et des manifestations. Ces agents pourront également intervenir aux côtés de la police nationale sur des missions plus spécifiques.

Est-ce qu'il y'a des projets de construction type Immeuble dans le quartier de la Tour d'Aleron ?

D'après les informations des habitants, il semblerait que 2 maisons place Van Gogh vont être vendues à un promoteur et d'autres propriétaires des rues de ce quartier ont été contactés !

Le collègue habitants trouve assez embêtant que des immeubles puissent être construits en lieu et place d'habitations surtout dans un quartier où l'on ne trouve que des maisons.

Hormis le fait que les biens autour vont perdre de leur valeur et vont subir les nuisances de ces habitats (ombres, bruits, ...), y'a-t-il des moyens de protéger les habitants de ce quartier (modification PLU,...) car il est surprenant d'accepter ces implantations alors que rien ne s'y prête autour ?

La mairie confirme le fait que Bouygues Immobilier ait démarché des habitants. M. le Maire a reçu les interlocuteurs de Bouygues pour les informer de son opposition au projet.

Les membres des conseils de quartier seront conviés à une réunion interquartier sur l'urbanisme à Combs-la-Ville fin janvier 2018.

Rue du Multien, des réparations ambulantes de véhicules sont faites, Est-ce que la mairie peut intervenir ?

Toutes réparations ambulantes sur la chaussée est interdite. Le signalement a été transmis à la police municipale. Avec les travaux de constructions, cette rue est amenée à être empruntée par les camions de chantier et ce scénario devrait disparaître.

Véhicule Twingo bleu abandonné depuis plusieurs semaines au coin de la rue Brassens et Apollinaire. Est-ce que la mairie peut intervenir ?

Cette voiture a déjà été recensée par la police municipale, mais elle est déplacée par son propriétaire de temps en temps et n'est donc pas en stationnement de longue durée.

Suite au ramassage des poubelles par le SIVOM, beaucoup de poubelles sont au sol tout le long de la rue Brassens, peut- on y remédier ?

La mairie a fait remonter le signalement au SIVOM fin Octobre. Le SIVOM demande de bien espacer les poubelles car elles sont collectées par une benne à chargement latéral. Il faut les rentrer le plus tôt possible et à ne pas rajouter de choses par-dessus.

Est-ce que le système d'inscription des enfants en périscolaire et cantine sera assoupli notamment sur les justificatifs réclamés en cas de maladie ?

Le portail famille a été modernisé cet été pour être effectif à partir du mois de septembre. Il permet d'inscrire l'enfant à la cantine, à l'accueil de loisir, de payer et d'envoyer des justificatifs en ligne sur internet. Toutes les personnes concernées ont reçu un mode d'emploi.

Parallèlement à ce nouveau support, le règlement intérieur du service enfance a été modifié pour optimiser l'organisation de la restauration et des accueils : des contraintes ont été ajoutées pour éviter les gâchis (cantine) et le surplus d'encadrement. Les parents peuvent inscrire leurs enfants jusqu'au jeudi 23h pour la semaine qui suit, et ils ont 7 jours pour donner un justificatif ou autre en cas d'absence et chaque cas est étudié.

Le système est déjà plus souple que dans des villes voisines qui, pour certaines, demandent une inscription 15 jours à l'avance.

Est-ce que Combs-la-Ville est dans les instances de veille sur le sujet aérien ?

Oui, un expert travaille pour les communes avec la Direction Générale de l'Aviation Civile. Une 1^{er} réunion a été faite en mai dernier et 1 représentant de Combs-la-Ville était présent. Une 2eme réunion vient d'avoir lieu et la mairie attend un compte rendu. (voir le parisien de mardi 07/11/2017).

Y'aura-t-il un retour des Combefolies ?

Non pour le moment, car le contexte sécuritaire et budgétaire impose beaucoup de choses. Cependant d'autres animations existent comme le marché de Noël.

Est-ce que les « thés dansant » à la salle des fêtes existent encore ?

Oui, 4 thés dansant par an. Ils sont payants : 8,70€ pour les Combs-la-Villais et 15,10€ pour les extérieurs en 2017. Pour les dates, voir le petit fascicule des événements au milieu de Rencontre.

Qu'est-ce qu'il y'aura à la place de l'ancien bungalow du culte musulman ?

C'est redevenu un espace vert et quelques arbres seront plantés prochainement.

Rue Berlioz, côté Icare, peut-on refaire entièrement le revêtement goudronné ?

Oui mais cela rentrera dans un budget prévisionnel futur donc ce sera programmé mais pas tout de suite...

Au vu de l'accroissement du nombre de véhicule par foyer, vu le " parking " face à la maison de quartier des Quincarnelles partagé par le personnel enseignant de l'école primaire avec les habitants du quartier, y'a t'il possibilité de réaménager et de repenser le nombre de places de stationnement pour les revoir à la hausse (marquage au sol, disposition des emplacements de stationnement, réglementation etc.) ?

Non, cela n'est pas envisagé. Les habitants sont invités à utiliser leurs garages. Il existe également des places à proximité dans la contre-allée devant le lycée.

Rue Traversière: afin de sécuriser le passage entre les places Sisley et Van Gogh pour les enfants se rendant à l'école de la Tour d'Aleron, est-il possible d'installer deux passages surélevés pour ainsi réduire la vitesse ?

La mairie propose un comptage de la vitesse des voitures sur cette portion de route. Le collège habitants signale qu'il y a un nombre de passages important d'enfants allant à l'école et qu'il faudrait faire quelque chose à cet endroit.

Rue Boris Vian (n°15 à 30), une vitesse excessive est signalée par un riverain. Peut-on faire un rappel de signalisation dans ce secteur ?

La mairie a informé la PM et demande dans quelle tranche horaire la vitesse excessive est la plus importante ? Le collège Habitants se renseigne et informera la mairie dans les plus brefs délais.

Points divers :

- Des animations auront lieu sur la commune au profit du Téléthon les 8 et 9 décembre.
- Le marché de Noël aura lieu le 16 et 17 décembre sur l'esplanade du 14 juillet 1789 et dans la Coupole.
- Les résidents de l'APF informent la mairie qu'un marché de Noël est organisé à l'APF le 13 décembre.
- Prochaine réunion des co vice-présidents le 13 février 2018.
- Prochaine réunion quartier Prévert avec la mairie 7 mars 2018.

Le maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,

Le co-vice président,

Frédéric PERIDON

Eric ALAMAMY